

**Le dicton :**

« Commissariat: fusion  
en juillet, confusion à  
la rentrée »

(proverbe policier)



1er semestre  
2011

# les trois singes

journal de l'association Réagir pour Beaucaire



## sommaire

page2: édito ; page 3 : elle n' a pas de figure ; page4 et 5: le commissariat et la secu ; page 6 et 7: le budget et le nucléaire ; page 8 et 9: l'acculture, les bious, la fiction ; page 10 et 11: le CNR et encore Véolia ; page 12: la fête des Libertés, etc ... Bonne lecture !!!

# éditorial

Alors que l'été envahit nos esprits avec son cortège d'insouciance, d'oisiveté, de convivialité, il semble utile de nous arrêter quelques instants sur la saison écoulée afin de tenter de décrypter les événements survenus durant cette période et d'en tirer des leçons utiles à l'avenir de l'humanité.

Le printemps 2011, c'est d'abord le printemps arabe. Ces Arabes, considérés par le Front National comme des islamistes rétrogrades, se sont insurgés, contre toute attente, contre le totalitarisme et la corruption, au nom de la démocratie et des droits de l'homme. Le printemps 2011, c'est aussi celui de la jeunesse « indignée » européenne, celle de Grèce et d'Espagne principalement, condamnée au chômage et à la précarité par la finance internationale et les politiques néolibérales. Cette jeunesse, ignorée par nos dirigeants, car considérée comme politiquement « inculte », a revendiqué le droit à un avenir décent. Ce printemps est aussi celui de la mise en échec des systèmes de gouvernance « descendants » où quelques dirigeants « soi-disant éclairés » prennent leurs décisions en petit comité et les font ensuite assumer par toute la population.

La production d'énergie nucléaire, organisation opaque s'il en est, a été mise en place dans les années 70 par une poignée d'ingénieurs, malgré les risques qu'elle faisait peser sur les générations futures. Et bien c'est la nature elle-même qui l'a mise en échec, à Fukushima, au Japon, rappelant ainsi aux techniciens que, quoiqu'on en dise, le risque « zéro » n'existe pas. L'exploration et l'exploitation des gaz de schiste ont été autorisées par M. BORLOO, l'homme du Grenelle de l'environnement, sous la pression du lobby pétrolier, et ce malgré les risques considérables de contamination de la ressource en eau dans des régions pourtant régulièrement confrontées à la sécheresse. Là c'est la mobilisation locale qui a permis, au moins pour le moment, d'enrayer une décision ministérielle inique.

Tout cela pour dire que la politique est un sujet trop important pour qu'il soit laissé aux seuls politiciens. La politique, ça nous regarde, ça vous regarde, car c'est eux qui en vivent mais c'est nous qui la subissons. Ainsi à Beaucaire, combien sont ceux qui décident de laisser VEOLIA faire des profits odieux avec le service public d'eau potable et d'assainissement, ceux qui décident des principes de rénovation de la rue Nationale sans jamais y mettre les pieds, ceux qui suppriment des jardins d'enfants pour en faire des terrasses de café : ils sont 3. Et pourtant, combien sont ceux qui paient leur facture d'eau en augmentation constante, ceux qui déplorent le naufrage de la rue Nationale, ceux qui emmènent leurs enfants jouer au jardin d'enfant de Tarascon : ils sont des milliers ! Alors localement, nationalement, internationalement, nous détenons le pouvoir car nous sommes les plus nombreux.

La politique, c'est l'affaire des citoyens !

## Indignez-vous !

Se sentant l'âme verte au point de se précipiter au pied de platanes centenaires menacés, ils montrèrent peu d'empressement à s'indigner une fois les talons tournés et les arbres tronçonnés.

Se sentant l'âme bleue au point de se précipiter dans un cortège pour défendre le commissariat en danger, ils montrèrent peu d'empressement à s'indigner une fois les talons tournés et les poulets envolés.

Se sentant l'âme noire au point de se précipiter dans les bras de quelque bonimenteur illuminé, ils montrèrent peu d'empressement à s'indigner une fois les talons tournés et la liberté confisquée.

## Les lois de la physique

**Beucaire est un laboratoire expérimental de physique appliquée, grandeur nature : le volume d'un corps a tendance à se dilater lorsqu'il est chauffé.**

Notre bonne ville en est un exemple parfait qui voit, à chaque degré centigrade gagné aux thermomètres des façades, se dilater les terrasses des bars et autres gargotes; tables, chaises et parasols doublent ou triplent allègrement leur emprise au sol, quand ce ne sont pas des tunnels plastifiés aux qualités esthétiques discutables ; toute cette armée de pieds métalliques, bardée de faux marbre, s'étale, se glisse, rampe, se met à dégouliner, entre les arbres, sur les quais, les trottoirs, les berges, grignote même les chaussées et offre aux piétons les plus valides de faire preuve de leurs dons athlétiques, pour slalomer, sauter en hauteur ou en longueur, s'essayer au franchissement des haies, quand ce n'est pas dérouler une splendide faena au nez et au museau des bus et autos médusés.

C'est que par temps de grand'soif chaque centimètre carré vaut de l'or et son pesant de boisson anisée. Malheur donc aux piétons, surtout s'ils ont la mauvaise idée d'être handicapés : fauteuils rou-

lants et béquilles s'abstenir ! Quant aux malvoyants, ils sont priés de s'équiper d'appareils à ultra-sons sophistiqués pour éviter les empilements d'obstacles en tous genres qui leur sont proposés. Ne parlons même pas des nourrissons qui auraient la fâcheuse idée de se lancer dans une traversée de boulevards à bord d'une poussette !

### Espaces publics privatisés

Nos espaces publics sont privatisés, parfois au mépris de notre sécurité, au nom du gain ! Foin des règlements et des concessions, vive la joyeuse loi de la jungle ! Il semblerait même qu'on ait fait déguerpir d'une place un manège pour enfants qui commettait le sacrilège d'amputer un de ces établissements d'une vue imprenable sur le canal.

Store d'un commerce local bien en vogue, et autres débris dans la nature.



Les espaces publics retrécissent, les décharges sauvages se multiplient.

Sur la Côte d'Azur et en d'autres lieux du littoral, les citoyens ont reconquis « le chemin des douaniers », ce petit sentier qui longe la mer, propriété inaliénable de l'Etat et donc des promeneurs, et que certains propriétaires fortunés s'étaient ingénié à privatiser, à l'abri de leurs clôtures. Piétons de Beaucaire, flâneurs de tout poil, frères et sœurs en tranquilles déambulations,

reconquérons nos trottoirs et, peut-être, sous les pavés... **la plage ?**

## Figures locales

En voilà une qui ne manque pas de figure !

Figurez-vous qu'après avoir voulu défigurer la Costière avec la centrale Poweo (photo), Mme Cellier est dérangée par les quelques traces de tags anti-Poweo qui figurent encore ça et là au bord des routes.

Comme on dit à Beaucaire « **Ah figure va !** »



## Le poisson à la beaucairoise: spécialité à l'anis

Parmi les serpents de mer qui reviennent régulièrement à la surface des eaux troubles beaucairoises, il en est un qui ne manque pas de saveur : l'ouverture de l'écluse du canal sur le Rhône qui permettrait de transporter les ciments de Calcia par voie d'eau jusqu'au fleuve puis Fos, Lyon...

Cet argument, déjà avancé par Elie Bataille, repris par nos édiles actuels pour argumenter en faveur de la réouverture de l'écluse, vaudrait à Beaucaire un succès au moins équivalent à celui du Pitalugue dans le Vieux port (Marius, Fanny et César).

Ceux qui ont vu manœuvrer des péniches dans le canal -prendre le virage à angle droit et s'aligner ainsi sur l'écluse- se souviennent des énormes vagues qui venaient frapper les berges et faire tanguer les bateaux amarrés le long des quais.

Le spectacle des plaisanciers du port à l'heure de l'apéro, à bord de leurs embarcations transformées en pitalugue à chaque passage des péniches cimentières, accrochés à leur bouteille de pastis, nous ravit par avance.

**Nul doute que les poissons du canal s'inviteraient à l'apéro !**

## Le poulet à la tarasconnaise: spécialité amère

### Fusion des commissariats- Le Maire jette l'éponge

Depuis le 1er juillet Beaucaire a intégré la Circonscription Interdépartementale de Sécurité Publique (CISP) Gard-Bouches du Rhône. En clair la fusion des commissariats de Beaucaire et de Tarascon est effective. M. le Maire s'est donc plié docilement à la volonté du Gouvernement en essayant de limiter les « dégâts ». Résultat il ne restera à Beaucaire qu'un commissariat subdivisionnaire composé d'un effectif de douze personnes. Un commissariat en sursis car tous les policiers le savent, un commissariat de douze personnes n'est pas viable en raison des contraintes logistiques comme celles relatives au stockage des armes.

Hasard du calendrier, à l'heure où nous écrivons ces lignes, la Cour des Comptes présente un rapport intitulé « L'organisation et

la gestion des forces de sécurité publique ». Ce rapport indique que sur sur la période 2002-2010, l'Etat a « consacré des moyens croissants budgétaires, technologiques et humains » à la politique de sécurité publique. Or la Cour des Comptes constate « des moyens en diminution » depuis 2009 et critique la gestion des services de police, qui « se fait par objectifs en fonction des statistiques ». Le rapport met aussi en évidence le « rôle grandissant des polices municipales », le manque de policiers sur le terrain, les hausses de violences faites aux personnes, l'efficacité contestable de la vidéosurveillance, ou encore baisse drastique des moyens des forces de sécurité. Il semble que l'enquête de la Cour des Comptes ait été effectuée à Beaucaire...

Mais rassurez vous, comme l'avait dit le Préfet, nous pourrons compter sur les renforts d'Arles voire de Marseille pour des interventions encore plus rapides et efficaces. **Alors croyez-le, les trafiquants n'ont qu'à bien se tenir !**

## La sécurité sociale ou le rêve américain

Alors que Barak Obama, le président de la si riche et si puissante Amérique a tant de mal à faire accepter le principe d'une sécurité sociale pour tous ses concitoyens, il semble opportun de se poser la question suivante : par quel miracle, nous, petits Français, grévistes compulsifs, fainéants, râleurs, jamais contents, manifestant pour tout et rien, bénéficions-nous de la sécu qui fait partie de notre quotidien comme l'eau, l'air, l'électricité ?

S'il est aisé de lier le nom de Jules Ferry à l'école laïque et républicaine, qui connaît le nom de cet homme, ouvrier métallurgiste à 13 ans, ministre du Général de Gaulle à la libération, qui a créé la sécurité sociale et a drainé plus d'un million de personnes au cimetière du Père Lachaise en 1951, lors de ses obsèques ?

Un indice : son père, Antoine C., qui travaillait 12 heures par jour devant les hauts-fourneaux d'une vallée savoyarde fut renvoyé de son usine car il avait fait grève 7 jours durant afin d'améliorer le sort de ses collègues de travail. Son crime ? Il demandait la création d'une caisse de solidarité pour aider les familles de ceux qui, faute de protection, étaient mutilés par les coulées de métal en fusion.

Alors que la guerre de 14/18 éclatait et qu'Antoine dû partir au front, son fils embaucha à son tour dans une autre usine métallurgique, toujours en Savoie, il avait 13 ans. Commença alors pour ce jeune homme une longue vie de militantisme syndical qui le conduisit au poste de ministre du travail de novembre 1945 à mai 1947.

En 18 mois, dans un pays dévasté, ruiné par 5 ans de guerre, cet homme pressé par le temps et par le patronat réussit tout de même à mettre en place les comités d'entreprise, les conventions collectives, le régime des prestations familiales, et, le 22 mai 1946, il instaura la Sécurité sociale pour tous.

Dans la même période, furent adoptés ce que nous appelons les « acquis du conseil national de la résistance » aujourd'hui mis en pièce par notre président : statut de la fonction publique, nationalisation d'EDF GDF, nationalisation des grandes banques de dépôts sur lesquelles lorgnent désormais sans vergogne les « grands capitaines d'industrie » tel Charles Beigbeider, celui de Poweo .

La collaboration de nombreux patrons avec l'occupant les ayant fragilisés, nombre d'entre eux n'en menaient pas large, craignant des représailles. Ils acceptèrent tout ou presque pour se faire oublier .C'est ainsi que les bas salaires furent majorés de 25 %, les hauts salaires de 15 % seulement malgré une faible résistance de leur syndicat le CNPF cher à Mme Parisot . Les temps et le pourcentage d'augmentation de salaire ont bien changé depuis.

Aujourd'hui, alors que le grand patronat a repris la main, qu'il est en position de force face à la division, à la léthargie des ouvriers, aux quatre millions de chômeurs, portant des coups sévères aux acquis sociaux avec la bénédiction d'un gouvernement aux ordres, qui se rappelle d'**Ambroise Croizat** ?

## Budget primitif 2011: Décryptage

### Beucaire ville riche

Il existe un indicateur qui permet de traduire globalement la richesse de la commune. Il s'agit du volume budgétaire qui est la somme des montants d'investissement et de fonctionnement. Pour Beaucaire il est de 1918 € par habitant au BP 2011 alors que la moyenne nationale était de 1687 € par habitant en 2009 pour les communes de la même strate démographique. Ce résultat tend à prouver une fois de plus, que, contrairement aux apparences, Beaucaire est une commune riche, mais où les richesses sont très mal réparties. La philosophie d'une municipalité soucieuse de l'intérêt de tous devrait être de faire profiter tout le monde de ces richesses.

#### Toujours plus

Heureusement, cette année, M. BOURBOUSSON a décidé de ne pas augmenter les impôts locaux. Doit-on pour autant interpréter cela comme un signe de l'assainissement des finances de la Mairie et notamment de la section de fonctionnement ? En fait pas vraiment. Ainsi certaines dépenses demeurent déraisonnables et c'est notamment le cas des charges exceptionnelles qui comprennent les subventions aux budgets annexes (fêtes, culture taurine et équestre, etc.). Elles étaient déjà anormalement élevées en 2010 et elles augmentent de plus de 9 % en 2011 pour passer à 889 000 €.

Et puis que dire des dépenses de personnel ? En premier lieu qu'elles sont relativement stables puisqu'elles passent de 715 à 706 € par habitant. Toutefois elles restent très nettement supérieures à la moyenne nationale pour les communes de cette strate démographique qui est de 625 € par habitant. On aurait donc souhaité les voir baisser. Malheureusement la tendance des effectifs apparaît inexorablement à la hausse. L'augmentation des frais de personnel de la Police municipale constitue une parfaite illustration de cette tendance. Les effectifs ont ainsi augmenté de 53 % entre 2008 et 2011 et pour quel résultat ?

#### Détecteur de mensonge

Lorsque M. le Maire fait une promesse de travaux, précipitez-vous vers les documents budgétaires et vous saurez vite s'il dit vrai. En effet pour qu'une opération d'investissement soit finançable par la Mairie, il faut qu'elle soit inscrite au budget. Démonstration :

- Opération 734 - Jeux d'enfants : M. le Maire a annoncé en conseil municipal qu'un projet de nouveau jardin allait être lancé sur les berges du Rhône en compensation de ceux qui ont été démontés sur le canal et remplacés par une terrasse de restaurant. Montant budgété en 2011 : 0 €. Donc à priori rien ne sera fait en 2011.

- Opération 1015 – Rue Nationale : la Mairie s'est engagée à lancer les travaux de rénovation de la rue début 2012 et a indiqué que les appels d'offres pour la conception des travaux étaient lancés. Montant budgété pour des études de conception de cette opération en 2011 : 0 €. A moins que les cabinets d'architectes pratiquent bénévolement, il ne devrait donc rien se passer cette année.

Que ce soit dit, M. BOURBOUSSON, le discours est sans valeur, seuls les écrits valent engagement !

#### Effets d'annonce

Le budget 2010 affichait un programme d'investissement (i.e. de travaux) déjà peu ambitieux puisqu'avec 324 € par habitant de dépenses d'équipement brutes prévues nous étions très largement en-dessous de la moyenne nationale des communes de cette strate démographique qui est de 453 € pour 2009. Le compte administratif 2010 qui a été approuvé fin avril est en quelque sorte le bilan comptable de la commune. Il permet de comparer ce qui a été réellement dépensé par rapport à ce qui était prévu. Alors pour les dépenses d'équipement brutes, le résultat pour 2010 est finalement de 187 € par habitant au lieu des 324 € prévus. Pour l'essentiel cela ne veut pas dire que la Mairie a obtenu des marchés publics de travaux moins chers que prévus mais plutôt qu'elle a pris du retard dans l'avancement de ces projets. L'exemple le plus patent à ce sujet est bien entendu l'aménagement du boulevard Foch. Avec 187 € investis en 2010 par habitant, on peut véritablement dire que les Beaucairois n'en n'ont pas eu pour leur argent. Et il y a fort à parier que les 445 € par habitant inscrits au budget 2011 ne constituent qu'un nouvel affichage politique qui ne verra finalement qu'une faible réalisation. A quand un niveau d'équipement à Beaucaire qui soit à la hauteur de ses richesses ? Parce que le peuple beaucairois le vaut bien...

**Du moins c'est ce que nous, nous pensons.**

## Alternatives au nucléaire

**« Ah ces écolos et leurs idées farfelues ! Qu'ils retournent dans leurs Cévennes avec leurs chèvres et qu'ils s'éclairent à la bougie en fumant des pétards ! ».** C'était avant Fukushima, depuis...

Mais comment se passer du nucléaire ?

### 1. Mise en place d'une politique volontariste en matière d'énergies renouvelables

Contrairement à une idée largement répandue selon laquelle l'Allemagne compterait sur le nucléaire français pour compenser la fermeture définitive de ses centrales nucléaires programmée en 2022, ce pays fournit à la France de l'électricité en période de grand froid.

Victime du lobby nucléaire, ayant un retard considérable, La France doit combler son retard dans les énergies renouvelables. Elle est au 14ème rang européen en éolien, produit 54 fois moins d'électricité photovoltaïque que nos voisins germaniques...

Contrairement au Danemark, à la Chine ou à l'Allemagne, la France ne dispose pas de filière industrielle dans les énergies renouvelables pourtant porteuses d'emploi. Au contraire, nombre d'entreprises du secteur ferment depuis la remise en cause des aides au photovoltaïque décidée par le gouvernement en 2010 .

Dans de nombreux pays, l'éclatement des lieux de production vers les lieux de consommation (petit hydraulique, méthanisation, géothermie, éolien...) est en cours, permettant à de nombreuses communes d'être auto-suffisantes. Cela permet en outre de réduire les « pertes en ligne » qui absorbent 7 % de la production française (électricité qui disparaît entre les lieux de production concentrés le long des fleuves et les lieux de consommation).

Une remise en cause du système français de production d'électricité qui s'inspirerait de ce que font nos voisins est nécessaire, elle répondrait au souhait d'une majorité de citoyens.

### 2. Lutte contre le gaspillage

20 % de l'électricité consommée pourrait être économisée grâce à une gestion plus fine des bâtiments et des espaces publics et privés (éclairage, chauffage, isolation). Le gaspillage de l'électricité en France est lié à l'abondance de la ressource due au nucléaire et par là à son faible coût très artificiel. En effet, celui-ci ne tient pas compte du coût du démantèlement des centrales nucléaires (Brennilis en Bretagne, arrêtée en 1985, n'est toujours pas démantelée), ni du coût du retraitement des déchets radioactifs stockés dans des conditions scandaleuses en Sibérie ou dans le sous-sol champenois en attendant de savoir le retraiter. Un beau cadeau pour les générations futures !

Peu à peu des initiatives sont prises pour inciter les citoyens et les entreprises à isoler leurs bâtiments (ex. thermo-photographie aérienne permettant de déceler les fuites thermiques). Ces initiatives devraient être encouragées par les pouvoirs publics, d'autant plus qu'elles sont aussi créatrices d'emploi dans le secteur de l'isolation.

### 3. Réorientation de la recherche

Si aujourd'hui une consultation nationale sur les choix énergétiques avait lieu, la recherche dans le domaine des énergies renouvelables serait plébiscitée, contrairement à ce qui fut fait dans les années 70, époque où le tout nucléaire fut choisi par quelques élites sous la présidence de Giscard.

Cette nécessaire réorientation de la recherche ouvrirait des perspectives dont on perçoit de plus en plus l'immense potentiel : les grands groupes industriels comme Total consacrent désormais 10 % de leur budget recherche aux énergies renouvelables, le journal Le Monde titrait « Le solaire s'impose comme l'énergie du futur », en Allemagne on ferme les centrales nucléaires, en Espagne les centrales thermiques solaires s'implantent... Les lignes bougent, mais la pression des lobbies des industries nucléaires et fossiles sur les politiques est énorme.

**Seule une forte mobilisation citoyenne pourra modifier la donne.**

## L'acculturation de nos édiles

Au rond-point des Fontêtes trônait une œuvre d'art représentant Beaucaire : une colonne sur deux pierres d'où jaillissait une fontaine d'eau. Cette œuvre réalisée par un artiste témoignait du mariage de l'eau et de la pierre, figures emblématiques de notre cité. Quels que soient les sentiments des Beaucairois sur cette œuvre, celle-ci appartenait au patrimoine local. De quel droit les élus actuels s'en autorisent-ils la destruction sans en avoir référé au préalable aux citoyens et au créateur de l'œuvre ? On ne peut être qu'horriifié par les propos tenus par notre maire, se réjouissant de sa démolition. Rien ne l'autorise à être le censeur de la qualité d'une œuvre dont la propriété artistique relève uniquement de son créateur. A quoi donc se résument la culture et l'art à Beaucaire lorsque notre premier magistrat s'autorise de juger de la "valeur" intrinsèque d'une œuvre artistique ? La misère culturelle de notre cité témoigne de l'incurie intellectuelle et morale de nos édiles.

### massacre à la tronçonneuse



## Chronique taurine

Si la course libre, les abrivados, gazes et autres bandidos ont toute leur place dans les fêtes locales où elles sont pratiquées depuis des lustres entre Vidourle et Durance, il est une dérive qui devrait inquiéter le milieu taurin.

Le taureau, seigneur de Camargue, est de plus en plus utilisé à des fins commerciales pour rameuter la foule autour de bistroquets et faire ainsi prospérer les affaires. N'est-ce-pas là rabaisser le noble animal à un rôle d'appelant quitte à le faire choir à terme de son piédestal ? La banalisation des encierros de bistrotts reçoit de surcroît le soutien de certaines communes qui n'hésitent pas, comme Beaucaire, à mobiliser le personnel et utiliser le matériel communal (barrières, véhicules) sans sourciller ?

**Le taureau de Camargue mérite mieux que cela.**

## Science fission

12 aout 2012, salle du conseil municipal de Beaucaire

Depuis quelques jours la fièvre monte, tous y pensent mais personne n'ose le dire, chacun s'arrange avec cette cruelle réalité : les stocks d'eau en bouteille sont épuisés, les navettes de camions depuis les zones non contaminées sont de plus en plus espacées, le réseau d'eau de la ville a été fermé hier par mesure de sécurité.

En campagne, les forages sont encore utilisés, à contre-cœur, pour nourrir les bêtes, la Compagnie Bas-Rhône Languedoc a cessé depuis deux semaines de puiser dans le Rhône, les cultures sur le plateau ne sont plus irriguées, les arbres fruitiers perdent leurs feuilles laissant apparaître les dernières pêches flétries.

L'ordre vient de la Préfecture et M. le Maire en donne lecture dans la salle du conseil bien trop petite pour accueillir la foule qui veut savoir :

**« Par arrêté n° 12082012, M. le Préfet du Gard ordonne à compter de demain matin 13 août 6 heures l'évacuation totale des communes de Villeneuve les Avignon, Aramon, Vallabrègues, Comps, Beaucaire, Fourques, Saint-Gilles, Nîmes.**

**Les populations concernées doivent envisager un éloignement pour une durée d'un mois au minimum, toutes informations utiles leur seront communiquées à leur adresse d'hébergement, adresse qu'ils doivent signaler au plus tôt au n° vert suivant : 00...**

**MM. les Maires des communes concernées, les forces de police et de gendarmerie sont chargées de veiller à la bonne exécution du présent arrêté ».**

La stupeur cède rapidement la place à la colère, on n'est pas au Japon, les noms d'oiseaux fusent :

- Fumiers, salauds...
- Où je vais moi avec ma famille ?
- Partir ? Pour aller où ?
- Et mes chevaux ?

M. le Maire appelle au calme, en vain, le désespoir anéantit certains, rend fou les autres, les chaises volent, bousculade, échauffourées..., comment en est-on arrivé là ?

Deux années de sécheresse cumulées ont abaissé profondément le niveau des nappes phréatiques, l'absence de neige en hiver n'a pas permis de remplir les barrages, le peu d'eau lâchée dans les affluents du Rhône n'a pas suffi à stopper la prolifération des algues, celles-ci ont obstrué les pompes de refroidissement des réacteurs des centrales nucléaires de Cruas et de Tricastin, du combustible radioactif s'est échauffé en restant à l'air libre, il a fallu larguer dans le fleuve les dizaines de milliers de m<sup>3</sup> d'eau, radioactive, utilisée pour refroidir les barres d'uranium. Le lit du Rhône est désormais radioactif, son eau ne peut plus être employée pour l'irrigation, la consommation humaine et animale, la toilette. Le sud de la vallée du Rhône, la Camargue sont désormais contaminés et ne pourront plus être habités par l'homme pendant des décennies.

**Silence ! fission.**

## Le CNR

Le **Conseil national de la résistance ou CNR** a été créé dans le but de coordonner les différents mouvements de la résistance française tels que la presse, les syndicats ainsi que les différents partis politiques hostiles au gouvernement de Vichy. Il est né avant tout de la volonté ardente des Français de refuser la défaite et l'occupation allemande.

C'est le 27 mars 1943 qu'il tient sa première réunion et voit sa présidence confiée à Jean Moulin, alors missionné par le Général de Gaulle d'unifier l'ensemble des mouvements de la résistance. Malheureusement, peu après la création du CNR, Jean Moulin est dénoncé et capturé par les SS. Après trois jours de torture il décède pendant son transfert vers l'Allemagne sans avoir rien dévoilé à ses tortionnaires, ce qui les empêchera de démanteler le CNR. Par mesure de sécurité ce dernier met fin aux séances plénières et constitue alors un bureau exécutif de cinq membres représentant chacun un des principaux courants politiques de l'époque à savoir le parti communiste, le parti socialiste, les radicaux, la droite républicaine ainsi que les démocrates chrétiens. Ils élaborent alors ensemble un programme politique qui se compose de deux parties.

La première est un plan d'action qui concerne la résistance intérieure française qui liste les actions à mener dans l'immédiat dans la perspective de la libération. De ce fait sont créés les comités départementaux de libération (CDL) qui regroupent les comités de villes et villages dont le but est de faire participer à l'échelon communal, local et dans les entreprises tous les Français à la lutte contre l'ennemi, notamment en entraînant les volontaires à une lutte armée ainsi qu'à combattre contre toutes les formes d'oppression et d'exploitation imposées par l'ennemi.

La deuxième est une sorte de programme de gouvernement qui vise à administrer la France après la libération et qui marque la volonté des différents partis politiques constituant le CNR à rester unis pour rétablir l'indépendance politique et économique de la France. Ce programme, très empreint de rénovation sociale, prévoit :

- le retour à la nation : des grands moyens de production monopolisés, des sources d'énergies, des richesses du sous sol, des compagnies d'assurance et des banques,
- le développement et le soutien des coopératives de production d'achat et vente agricoles et artisanales,
- le droit d'accès dans le cadre de l'entreprise aux fonctions de direction et d'administration pour les ouvriers possédant les qualifications nécessaires et la participation des travailleurs à l'économie,
- le droit au travail et au repos,
- un rajustement important des salaires et la garantie d'un niveau de salaire permettant à chacun

de vivre avec sa famille dans la sécurité et la dignité,

- la garantie du pouvoir d'achat national par une politique de stabilité de la monnaie,
- la reconstitution d'un syndicalisme indépendant doté de larges pouvoirs dans l'organisation de la vie économique et sociale,
- la sécurité de l'emploi, la réglementation des conditions d'embauchage et de licenciement,
- une retraite permettant aux vieux travailleurs de finir leurs jours dignement,
- et la mesure la plus importante sans doute : un plan complet de sécurité sociale, visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence, dans tous les cas où ils sont incapables de se les procurer par le travail ; ceci avec gestion du dispositif orchestré par des représentants des intéressés et de l'Etat. Même si le souffle réformateur dont il était porteur est vite retombé, le programme du CNR a cependant été appliqué après la guerre. Peu à peu, il s'est effacé avec les premières élections, la majorité des Français souhaitant un retour aux structures habituelles. A partir de 1946-1947, plus aucun conseil départemental de libération n'a de rôle effectif.

Il n'en reste pas moins que nombre de conquêtes sociales arrachées à un patronat en position de fragilité à la Libération du fait de leur collaboration active pendant l'occupation y trouvent leur socle : la Sécurité sociale, les retraites généralisées, les grands services publics, les comités d'entreprises, les lois sociales agricoles, le droit à la culture pour tous etc. À l'heure où ces conquêtes chèrement payées sont menacées ou démantelées méthodiquement au nom de la « nécessaire adaptation à la mondialisation », en un temps où les groupes financiers et industriels assoient de plus en plus leur pouvoir sur la presse, le riche héritage du CNR mérite de ne pas sombrer dans l'oubli. Il nous permet en effet de mesurer le terrain perdu depuis le déclenchement de la contre-révolution libérale, mais aussi de nous rappeler que le « contrat social » du CNR est aux antipodes de celui qu'un Medef redevenu fort et arrogant, avec l'appui du gouvernement, tente aujourd'hui de nous imposer. Les détracteurs du CNR affirment que la France n'a plus les moyens financiers de ses ambitions sociales, mais oublie sciemment de dire que la richesse produite aujourd'hui dans ce pays est bien supérieure à celle produite au sortir de la guerre.

Après la guerre froide, les idéologues du libéralisme ont fait croire à nos dirigeants politiques que liberté de l'argent rimaient avec liberté de l'individu. Pourtant, plusieurs crises économiques plus loin, le dogme de « l'argent roi » s'est converti en « argent fou » et l'on ne peut que constater ce que nos aïeux savaient déjà, à savoir que seul un pacte social tel que celui défini par le CNR en son temps est capable de garantir les libertés fondamentales des individus.

## Veolia continue de se goinfrer sur le dos des Beaucairois !

On le savait déjà : le renouvellement du contrat de Veolia par la majorité André/Cellier/Arèse en 2008 relève soit de l'incompétence crasse, soit du mépris des usagers citoyens, soit... Car comment expliquer une décision autant défavorable aux usagers ? A chacun de se faire une opinion !

L'analyse des termes de ce contrat le confirme : La part fixe que paye chaque usager (l'abonnement) a augmenté de près de 50 %, que vous soyez petit ou gros consommateur. Cette nouvelle tarification pénalise avant tout les ménages aux revenus modestes. Plus la consommation est faible, plus le prix du m<sup>3</sup> équivalent augmente. En plus de son caractère antisocial marqué, cette tarification n'incite pas à des économies d'utilisation de l'eau. En revanche, elle garantit à Veolia des recettes fixes élevées quelle que soit la quantité d'eau facturée. La formule d'évolution automatique du prix de l'eau qui permet d'ajuster les tarifs chaque année est largement défavorable aux usagers, qu'on en juge : le rythme annuel d'augmentation du prix de l'eau est de 2,95 % depuis 2008, un chiffre largement supérieur à celui de l'inflation. Le principe consiste à faire évoluer les prix de manière inflationniste sans tenir compte de l'évolution des charges réelles du service. Charges réelles que la municipalité accepte allégrement de ne pas connaître.

### **Incroyable, mais vrai !**

RPB propose d'instaurer un tarif progressif (plus vous consommez, plus vous payez cher le m<sup>3</sup> d'eau) favorisant la lutte anti-gaspillage. Cette révision des prix devra bien sûr s'accompagner d'une baisse importante du coût de l'abonnement ainsi que d'une révision de la formule d'indexation des prix (calculée au détriment du consommateur et au bénéfice du délégataire) qui a montré sa nocivité pour les consommateurs. Les petits consommateurs moyens et bien sûr les consommateurs modestes verraient baisser considérablement leur facture.

Depuis 3 ans, RPB a alerté la nouvelle majorité municipale sur les agissements de Veolia. On devrait attendre des élus responsables des affaires municipales une vigilance de tous les instants face à ces méthodes de voyous.

Qu'on en juge :

La municipalité a accepté de faire payer par les usagers des moyens qui auraient dû être normalement à la charge de Veolia : c'est la sectorisation du réseau. Elle consiste à découper le réseau en sous-secteurs équipés de compteurs permettant de

mesurer le débit en temps réel afin de faciliter à Veolia la recherche des fuites. Fuites dont les abonnés avaient payé la réparation avant la signature du contrat actuel.

Il n'appartient pas aux usagers de financer cette opération puisque celle-ci relève de la responsabilité de Veolia, rappelée dans le contrat. Veolia a toujours eu au titre des contrats d'affermage antérieurs une obligation de résultats. Les moyens pour atteindre ces résultats ne relèvent, en droit, que de ses propres choix et de sa responsabilité. Veolia a obtenu de la municipalité de faire payer aux usagers la totalité du coût du remplacement des branchements en plomb, alors que ces mêmes usagers ont déjà payé ce renouvellement au cours des contrats d'affermage précédents conclus avec la Compagnie Générale des Eaux, devenue Veolia. Que sont donc devenues les sommes encaissées avant 2008 au titre du renouvellement des branchements ?

De plus, l'argument avancé par Veolia (Veolia affirmait que la suppression des branchements plomb est une obligation légale) pour convaincre la municipalité est erroné.

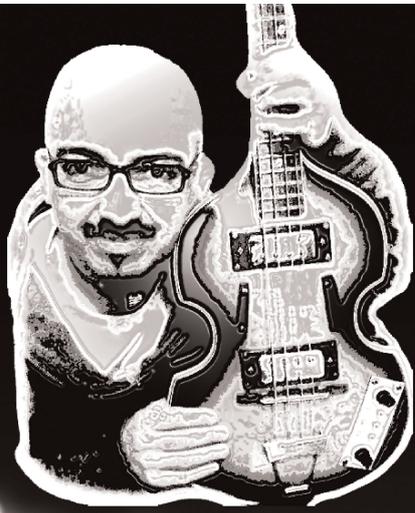
Dans le cas d'une décision de remplacement des branchements plomb qui subsistent, une participation importante de Veolia aurait dû être exigée au titre des redevances déjà payées par les abonnés et le chantier traité en application du code des marchés publics afin d'obtenir les meilleures conditions financières.

De plus, on a pu remarquer que les montants finalement payés par les abonnés du service dépasseront de 932 180 € les montants correspondants prévus au contrat.

Dans ces conditions et pour préparer efficacement la renégociation quinquennale prévue dans le contrat, il apparaît nécessaire, pour la municipalité, de mandater un cabinet d'experts capable d'analyser les comptes de la société afin d'évaluer le coût réel du service et de donner un avis argumenté en droit sur les diverses dispositions du contrat.

RPB le répète depuis maintenant trois ans : les comptes de Veolia sont fantaisistes et si la majorité municipale s'en donne les moyens, elle peut obtenir une baisse conséquente du prix de l'eau, estimée à 50 % minimum.

**Il s'agit de volonté politique. Mais il paraît que  
M. le Maire ne fait pas de politique...  
malheureusement.**



la

*Fête des libertés*

*2011*

présentée par

**Réagir pour Beaucaire**

mercredi 13 juillet  
à partir de 19h  
base nautique de  
Beaucaire

Au programme:  
Apéritif, buvette,  
couscous ( 10 euros )  
et concert gratuit avec  
le groupe

*Rock à Lilly*

Tel: 04 66 59 02 26

**Contacts:**

Association Réagir pour Beaucaire  
- 61 rue Nationale - 30300 Beaucaire  
ou par courrier électronique (mail) :  
reagirbeaucaire@free.fr

Adhésion : membre actif 10 euros,  
membre bienfaiteur 10 euros et plus.

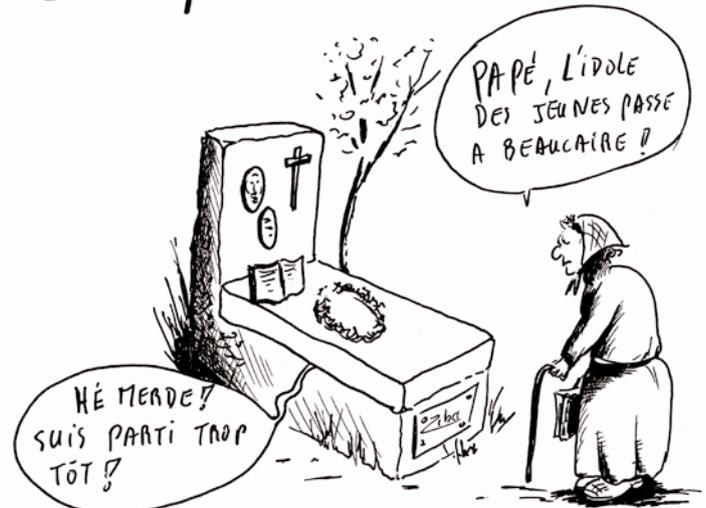
Chèques à libeller à l'ordre de  
« Association Réagir pour Beaucaire »

Toutes nos publications, les réactions des  
lecteurs, l'abonnement gratuit à  
notre lettre d'info mensuelle, etc... sur  
**reagirbeaucaire.free.fr**

« **Exprimez-vous !** »

**Estivales de Beaucaire :**

**Les spectacles de l'été**



Anthony, Lahaye, Lalanne ...

**Et pour les jeunes,  
y a quoi ?!**

**LesTrois Singes**

Publication de l'association Réagir pour Beaucaire

Directeur de la publication : Francis Foussard

Ont participé à la rédaction : Christiane Rott, Gérard Abizanda, Claude Dubois, Francis Foussard  
Paul Linossier, Stéphane Linossier, Michael Manon, Jean François Milesi, André Piétri.

Dessins, photos : Ziba

Composition Réagir pour Beaucaire, imprimé par ESQUALIS sur papier recyclé, ISSN n° 1968-6579